



Accompagner la remise en relation parents-adolescents

Je ne vois plus
mon fils depuis
six mois

Ma fille ne veut
plus voir son père

Les week-ends où je suis chez ma mère,
j'aimerais bien aller voir mes copains
mais je n'ose pas lui dire...

Pour répondre à des besoins souvent exprimés par des parents et des adolescents, l'AAERF propose d'accompagner la remise en relation parents-adolescents.

POURQUOI ?

- Pour favoriser une reprise de communication
- Pour prévenir d'une rupture de relation
- Pour remettre en relation
- Pour dépasser une crise familiale, apaiser
- Pour permettre à chacun de s'exprimer, de se sentir entendu
- Pour apaiser des tensions dans un contexte de communication fragilisée

POUR QUI ?

- Les parents séparés
- l'adolescent âgé de 11 à 18 ans.

COÛT ?

- Pour les parents, application du barème national de la Médiation familiale.
- Pas de participation demandée aux adolescents.

COMMENT ?

- Pour les parents, un entretien d'information individuel permet de présenter le cadre du processus de remise en relation parents-ados. Ce temps d'échange permet de réfléchir et de décider de s'engager ou non dans la démarche.
- Pour les adolescents, un entretien d'information préalable est nécessaire avant la rencontre.

Qui sont les médiateurs familiaux ?

- Nos médiateurs familiaux sont diplômés d'Etat et ont suivi la formation «accompagner la remise en relation parents-adolescents».
- Ils sont soumis au code déontologique de la médiation familiale : neutralité, confidentialité et respect des personnes.

